

Étude régionale sur les filières de traitement des déchets résiduels

Présentation à la Commission consultative de suivi du
volet « prévention et gestion des déchets » du SRADDET



Méthodologie

- Un principe général s'appuyant sur un diagnostic, une prise en compte des opportunités, des propositions et un plan d'actions



- Données existantes
- Recueil de données (UVE, ISDND, TMB)
- Bilan des imports/exports
- Consolidation des données
- Entretiens

- Recherches bibliographiques
- Prospective technique
- Prospective économique
- Prospective CSR et réseau de chaleur

- Validation des projets/réflexions
- Impacts sur les capacités de traitement
- Impacts sur les filières aval
- Note de synthèse

- **Phases de l'étude**

- **Phase 1** : État des lieux
- **Phase 2** : Prospectives à 10 - 15 ans
- **Phase 3** : Intégration des projets UVE

Des COPIL et des rendus à chaque



Syndicat d'Élimination et de Valorisation Énergétique des Déchets de l'Estuaire



Syndicat mixte pour l'Étude et le Traitement des Ordures Ménagères



Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen

Principaux résultats de l'état des lieux

→ Maillage des installations de traitement

• 15 installations normandes en fonctionnement fin 2021

- 11 ISDND, dont 1 TMB (Brametot)
 - Capacité : 1 147 000 t/an
 - Maîtrise d'ouvrage majoritairement privée
 - Fermeture de 2 sites :
 - Mercey (27) : 50 000 t/an fin 2021
 - Isigny-le-Buat (50) : 65 000 t/an en
- 4 UVE
 - Capacité : 767 500 t/an

→ Capacité globale de 1 800 000 t/an aujourd'hui
 → Répartition hétérogène des capacités, notamment de

• 27 installations « à proximité »

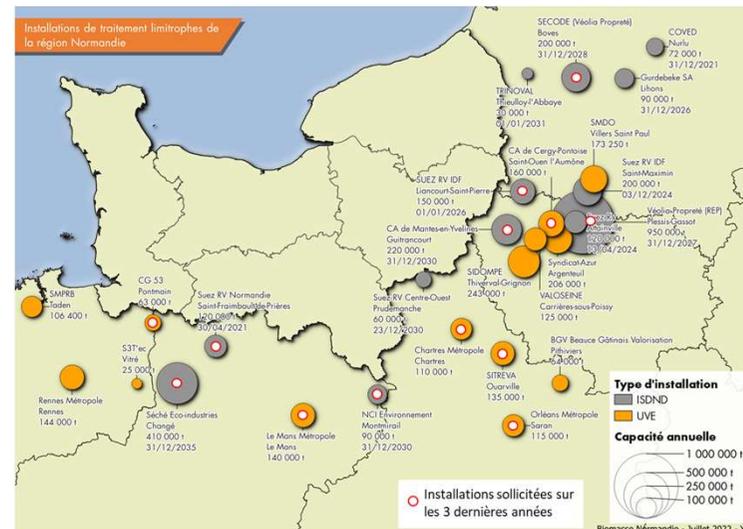
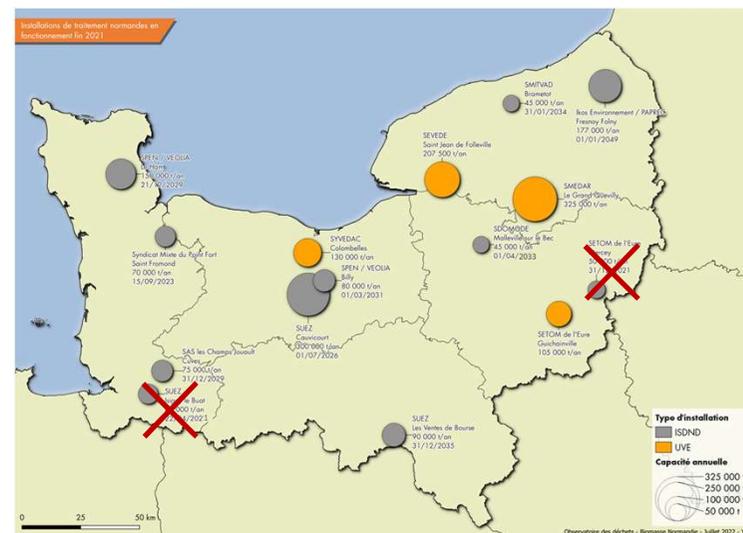
- 13 ISDND
 - Maîtrise d'ouvrage majoritairement privée
 - 2 grosses installations :
 - REP/Véolia à Plessis-Gassot (95) : 950 000 t/an
 - Séché Éco Industries à Changé (53) : 410 000 t/an

• 14 UVE

14 décembre 2022

→ 13 sites sollicités entre 2019 et 2021

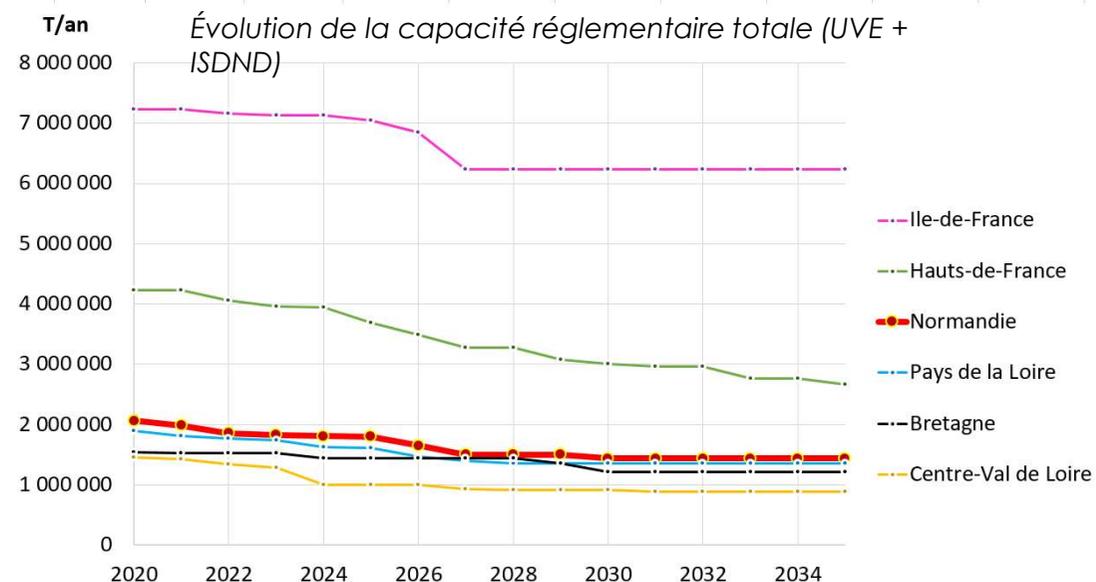
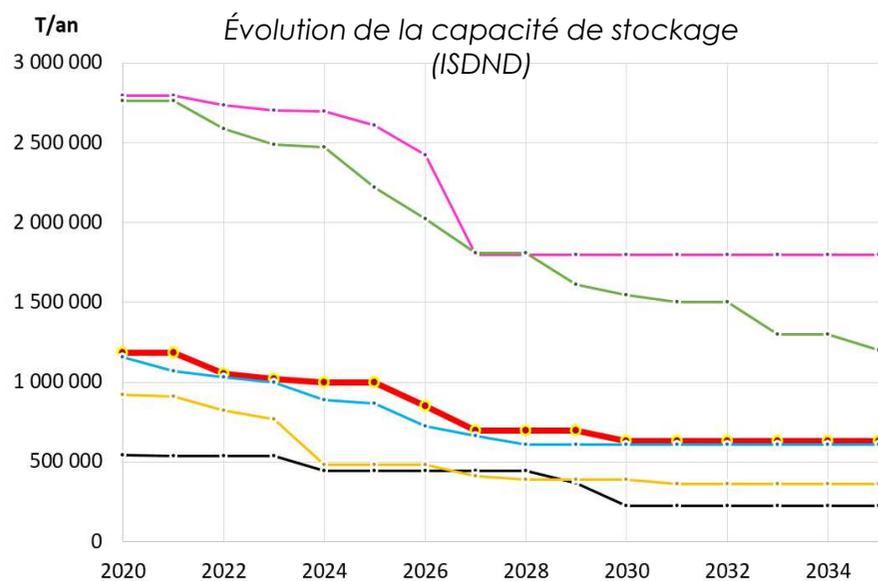
Biomasse Normandie



Principaux résultats de l'état des lieux

→ Vers une diminution des capacités de traitement

Prise en compte de l'objectif fixé en 2025 à savoir **une réduction de 50 % de la capacité de stockage** comparé à l'année de référence à savoir 2010.
Objectif relatif au décret R 541-17 du Code de l'Environnement.



Région	Evolution 2020-2025		Evolution 2020-2030	
	T/an	%	T/an	%
Normandie	-256 900	-12%	-626 500	-30%
Bretagne	-100 000	-6%	-320 000	-21%
Pays de la Loire	-290 100	-15%	-548 500	-29%
Centre-Val de Loire	-451 500	-31%	-542 800	-37%
Ile-de-France	-187 000	-3%	-995 000	-14%
Hauts-de-France	-542 000	-13%	-1 217 300	-29%

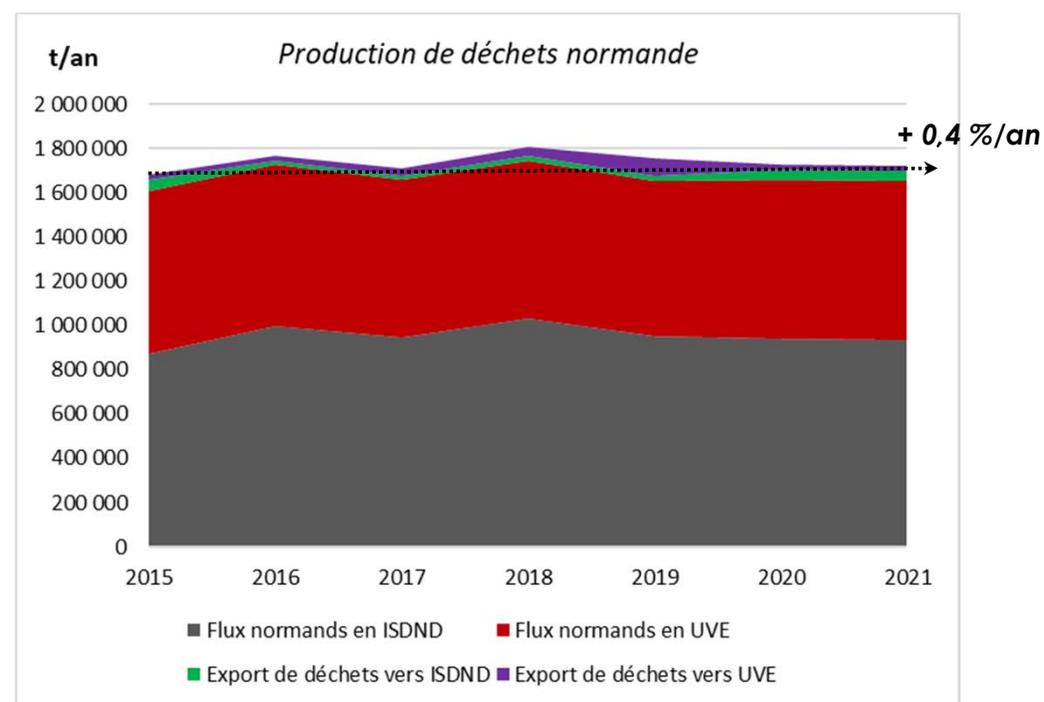
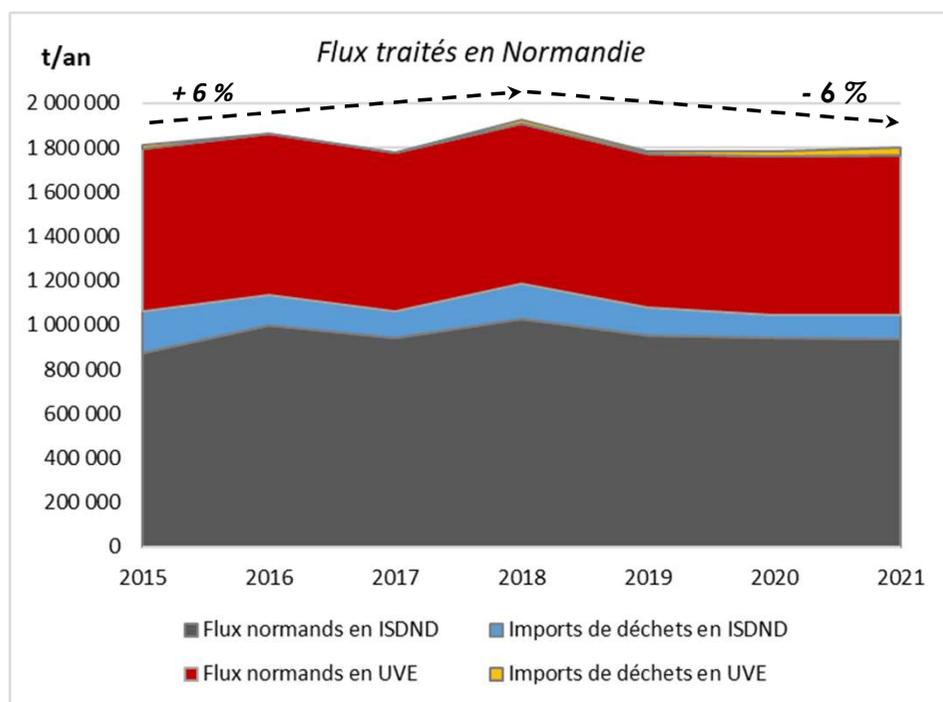
→ Plusieurs régions en déficit d'exutoire (Bretagne...)

Principaux résultats de l'état des lieux

→ Synthèse des flux de déchets résiduels en Normandie

- 1 802 000 tonnes des déchets résiduels traités en Normandie
- Une production de déchets résiduels évaluée à 1 720 000 t en 2021

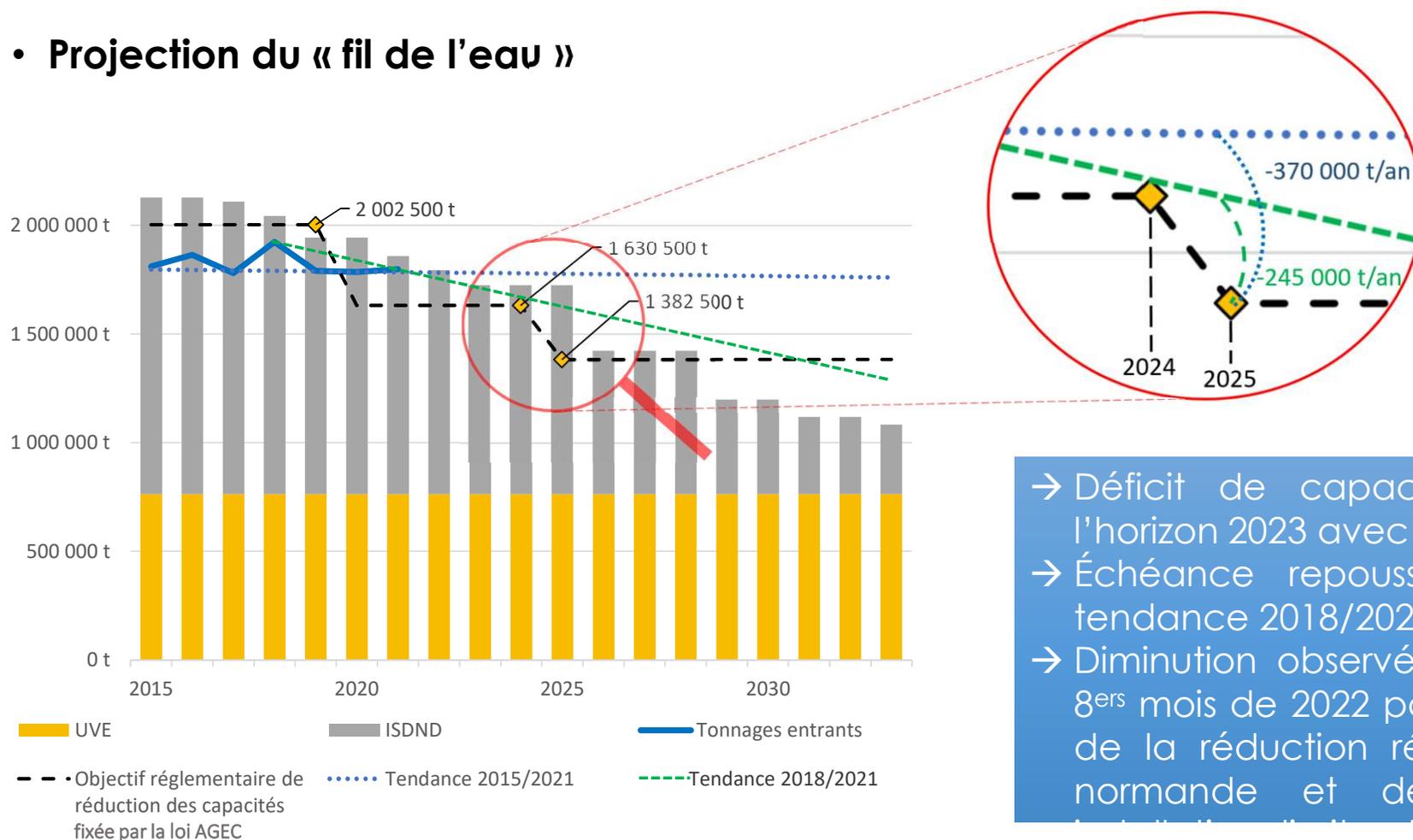
→ Tendances constantes depuis



Principaux résultats de l'état des lieux

→ Flux traités & capacités de traitement

• Projection du « fil de l'eau »



- Déficit de capacités de traitement à l'horizon 2023 avec la tendance 2015/2021
- Échéance repoussée à 2026 avec la tendance 2018/2021
- Diminution observée par la DREAL sur les 8^{ers} mois de 2022 par rapport à 2021 : quid de la réduction réelle de la production normande et des exports vers des

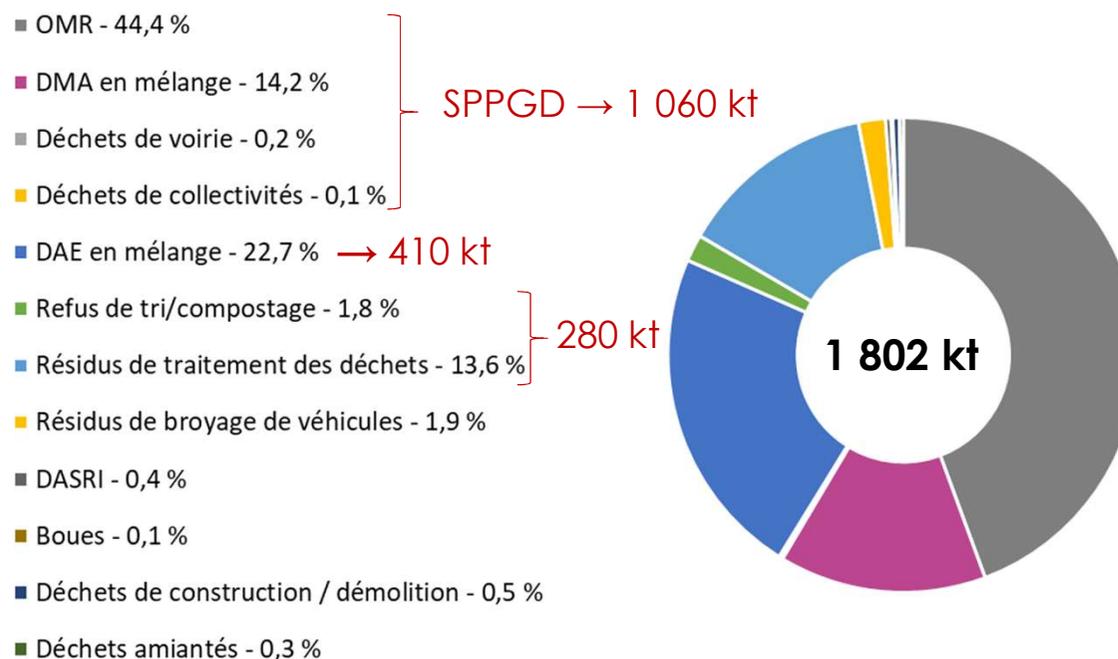
Principaux résultats de l'état des lieux

→ Composition des flux de déchets résiduels

• 3 grandes catégories

- Déchets ménagers et assimilés gérés par le service public
- Déchets d'activités économiques
- Résidus des installations de traitement des déchets

→ Plus de la moitié des déchets sont collectés



Prospective technique

→ Déchets ménagers et assimilés gérés par le service public - SPPGD

• Projection « Fil de l'eau »

• Flux concernés :

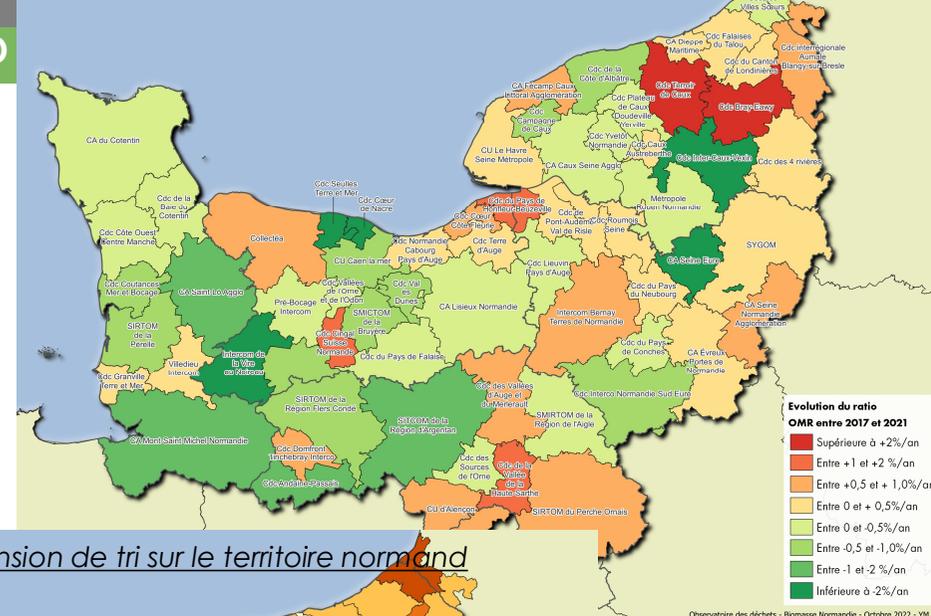
- Ordures ménagères résiduelles
- Papiers et emballages
- Refus de tri de collecte sélective
- Encombrants (déchèterie et porte-à-porte)

• Hypothèses :

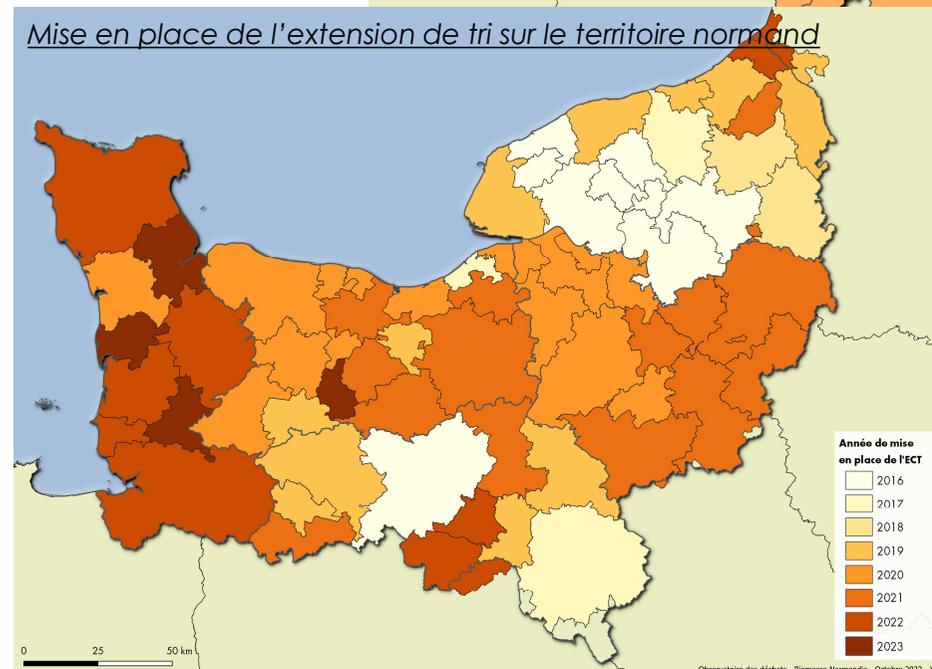
- 2020 - 2025
 - Application des tendances annuelles « naturelles » observées sur chaque collectivité pour les OMR
 - Prise en compte de la généralisation des extensions de consignes de tri des plastiques (ECT)
 - Augmentation annuelle de + 2 % pour la collecte sélective et les encombrants
- 2026 - 2035
 - Conservation des ratios constants

→ Projection « Fil de l'eau » = référence pour

Évolution de la production d'OMr entre 2017 et 2021



Mise en place de l'extension de tri sur le territoire normand



14 décembre 2022

Prospective technique

→ Déchets ménagers et assimilés gérés par le service public - SPPGD

• Paramètres

- Impacts des actions de prévention sur les territoires
- Impacts du déploiement de la Tarification Incitative (TEOMi, REOMi)
- Impacts du déploiement du tri à la source de biodéchets
- Impacts du déploiement des nouvelles REP (ABJ, ASL, Jouets,

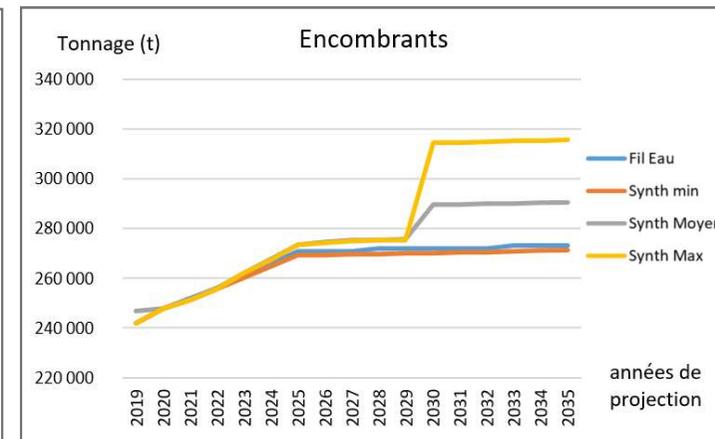
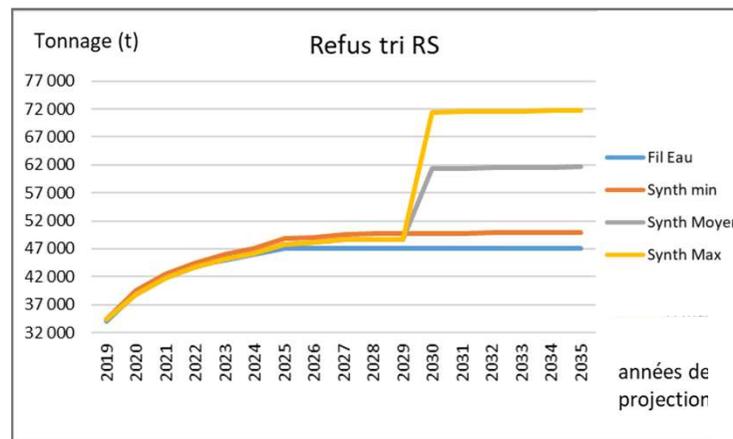
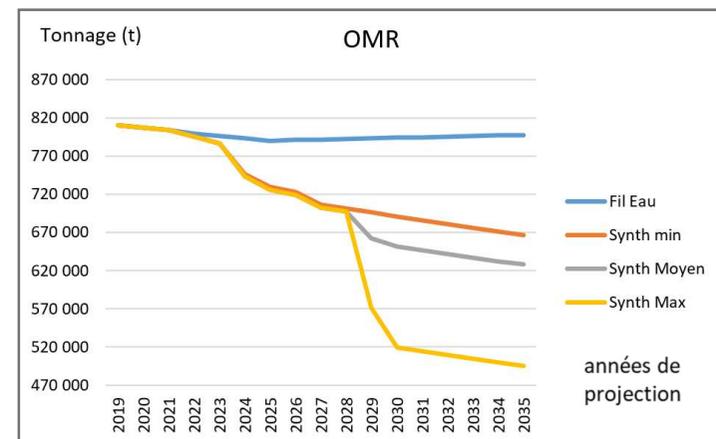
→ Flux considérés : OMr, refus de tri sélectif et encombrants/tout-

Paramètres	Scénario Min	Scénario Moyen	Scénario Max
Prévention (PLPDMA)	Mise en œuvre d'un PLPDMA sur les territoires engagés en 2023	Mise en œuvre d'un PLPDMA sur les territoires engagés en 2023	Mise en œuvre d'un PLPDMA sur les territoires engagés en 2023 En 2025 pour les autres territoires
Tarification incitative	Évolution actuelle sur les territoires engagés	Évolution actuelle sur les territoires engagés Généralisation de la TEOMi en 2030 sur les autres territoires	Évolution actuelle sur les territoires engagés Généralisation de la REOMi en 2030 sur les autres territoires
Tri à la source des biodéchets	En 2024 sur les territoires engagés Plus tard, avec de faibles performances sur les autres territoires	En 2024 sur les territoires engagés Plus tard, avec des performances moyennes sur les autres territoires	En 2024 sur les territoires engagés Plus tard, avec de faibles performances sur les autres territoires
Nouvelles REP (ABJ, ASL, Jouets,...)	Objectifs et planning de déploiement Scénarios sur la base d'un taux de réussite	Objectifs et planning de déploiement Scénarios sur la base d'un taux de réussite	Objectifs et planning de déploiement Scénarios sur la base d'un taux de réussite

Prospective technique

→ Synthèse sur le SPPGD

• Paramètres croisés



Réduction des OMr :
- 140 à - 180 kt entre 2019 et 2035 *

Production de refus de tri CS :
+ 15 à 28 kt entre 2019 et 2035 *

Encombrants non valorisables :
+ 25 à 47 kt entre 2019 et 2035 *

* Données des scénarios min et moyen car scénario max difficilement atteignable

→ Le scénario « Synth Max » reste peu probable (généralisation de la REOMi).
→ Selon les scénarios « Synth min » et « Synth Moyen », les flux de déchets résiduels gérés par le SPPGD diminuent de 120 et 140 kt en 2035 comparé

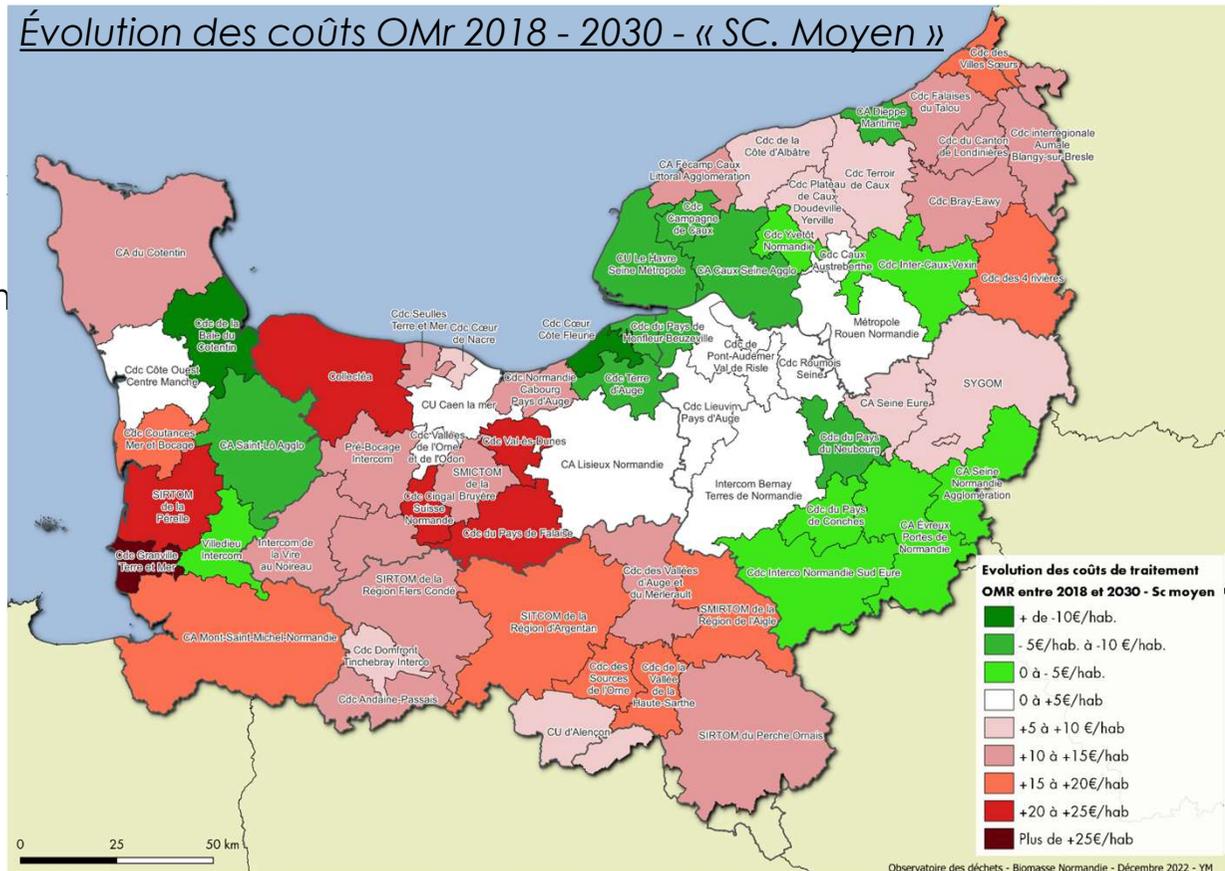
Zoom sur le SPPGD

→ Financement du service public de prévention et gestion des déchets

• Impacts de la hausse des coûts de traitement et de la TGAP

- Comparaison entre 2018, 2025 et 2030
- Flux : ordures ménagères résiduelles
- Hypothèses pour 2025
 - Prospectives « Fils de l'eau » et « Sc. Moyen »
 - Filières de traitement actuelles
 - Coûts projetés pour les syndicats de traitement
 - Coûts pour les autres collectivités

€ HT/t	Traitement 2025	TGAP 2025
ISDND	120	65
UVE	120	15



→ Impact économique notable sur les coûts facturés en prestation de service
 → TGAP pénalisante pour le stockage
 → Meilleure maîtrise des coûts de traitement avec la prévention, le tri à la source des biodéchets et la

Projets recensés

→ Valorisation énergétique

- UVE : des projets de nouveaux fours « haut PCI » à différents stades d'avancement



Saint-Jean-de-Folleville

- Étude d'opportunité réalisée
- Capacités étudiées : 50 000 à 100 000 t/an en haut PCI
- Gisements pris en compte (pour 70 000 t/an) :
 - SEVEDE :
 - Encombrants, refus de tri CS, DIB et déchets d'industriels privés
 - SMITVAD :
 - Refus de tri du TMB
- Réseau de chaleur industriel, 16 industriels avec besoins en énergie thermique
- Investissements revus à la hausse (70 M€ → 120 M€ pour 70 000 t/an) : réflexion des élus
- Projets EATSMAN et Biosynergie



Colombelles

- La SIRAC a proposé un premier dimensionnement à 50 000 t/an en haut PCI
- Gisements pris en compte :
 - Refus de tri Normantri
 - Encombrants du SYVEDAC et Caen la mer
 - OMr du SEROC
- La ligne serait adjacente à l'installation actuelle
- L'entrant subirait une préparation sommaire
- Projets de nouveaux RCU sur Caen la mer (nord et sud)
- Bureau du SYVEDAC : 06/12/2023
- Projet à l'horizon 2028
- Investissement porté par le SYVEDAC



Le Grand-Quevilly

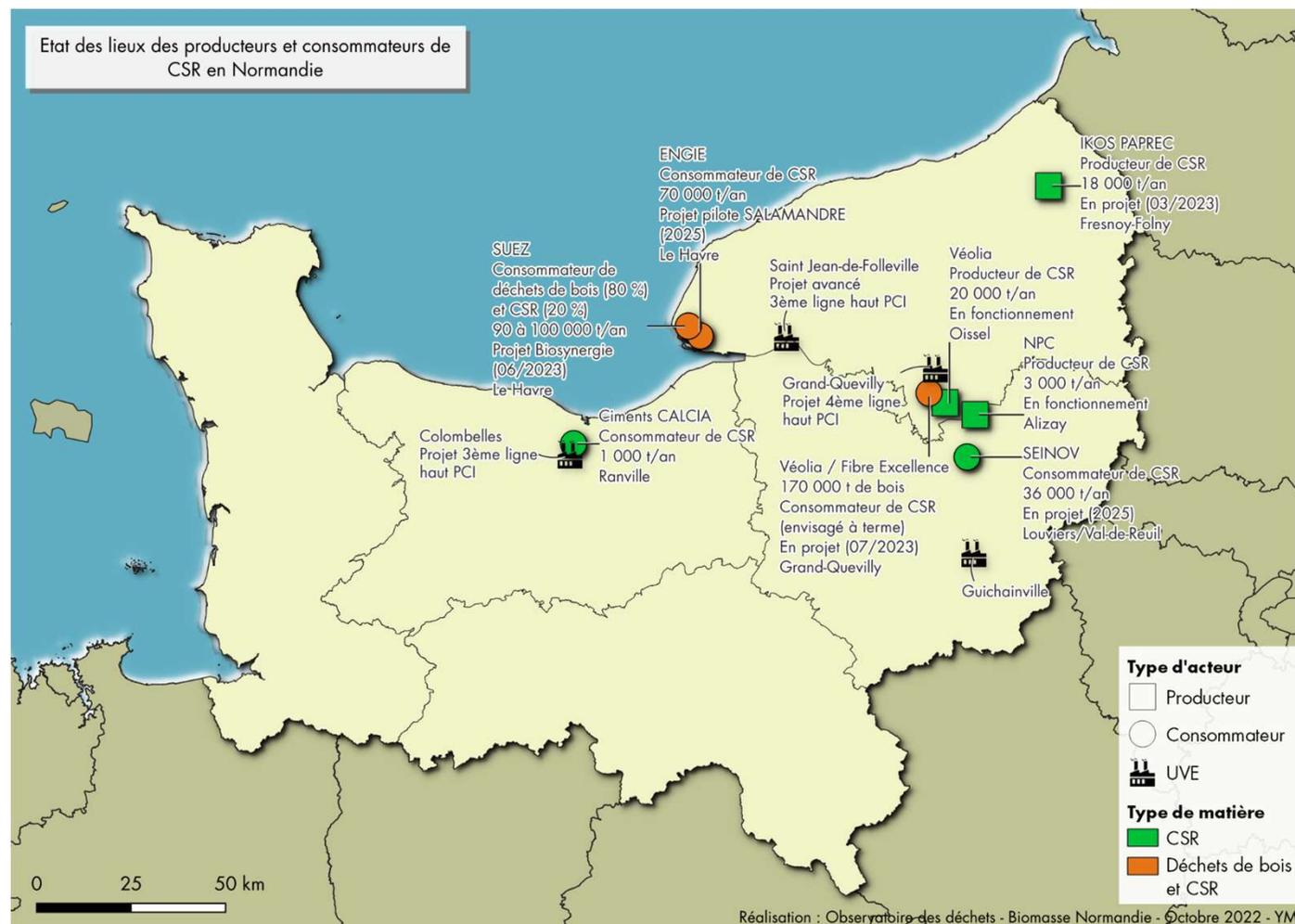
- Réflexion sur une nouvelle ligne haut PCI :
- Concurrence sur le gisement avec les projets CSR de la région rouennaise
- La place de la 4^{ème} ligne est occupée par les pièces de rechange de l'usine
- Possible extension du RCU de la Ville de ROUEN
- Possible RCI avec 8 industriels

Projets recensés

→ Valorisation énergétique

• **Projet CSR**

- Projet de production de CSR sur Fresnoy-Folny : 18 000 t/an dès 2023
- Augmentation de la capacité de combustion de SEINOV : 36 000 t/an à l'horizon 2025
- Consommation de CSR possible à terme sur le site de Veolia/Fibre Excellence



Étapes du calendrier prévisionnel

- **Phase 3 : évaluer les impacts de la mise en œuvre des projets UVE**
 - Impacts sur les capacités de traitement régionales
 - Zones de chalandise des projets/réflexions
 - Opportunités de créations de réseaux de chaleur
 - Impacts sur les filières aval

- **Restitution régionale courant février/mars**

COPIL 3 planifié le
18 janvier 2023

Merci pour votre attention !

